

N° 23 - Juillet 2019

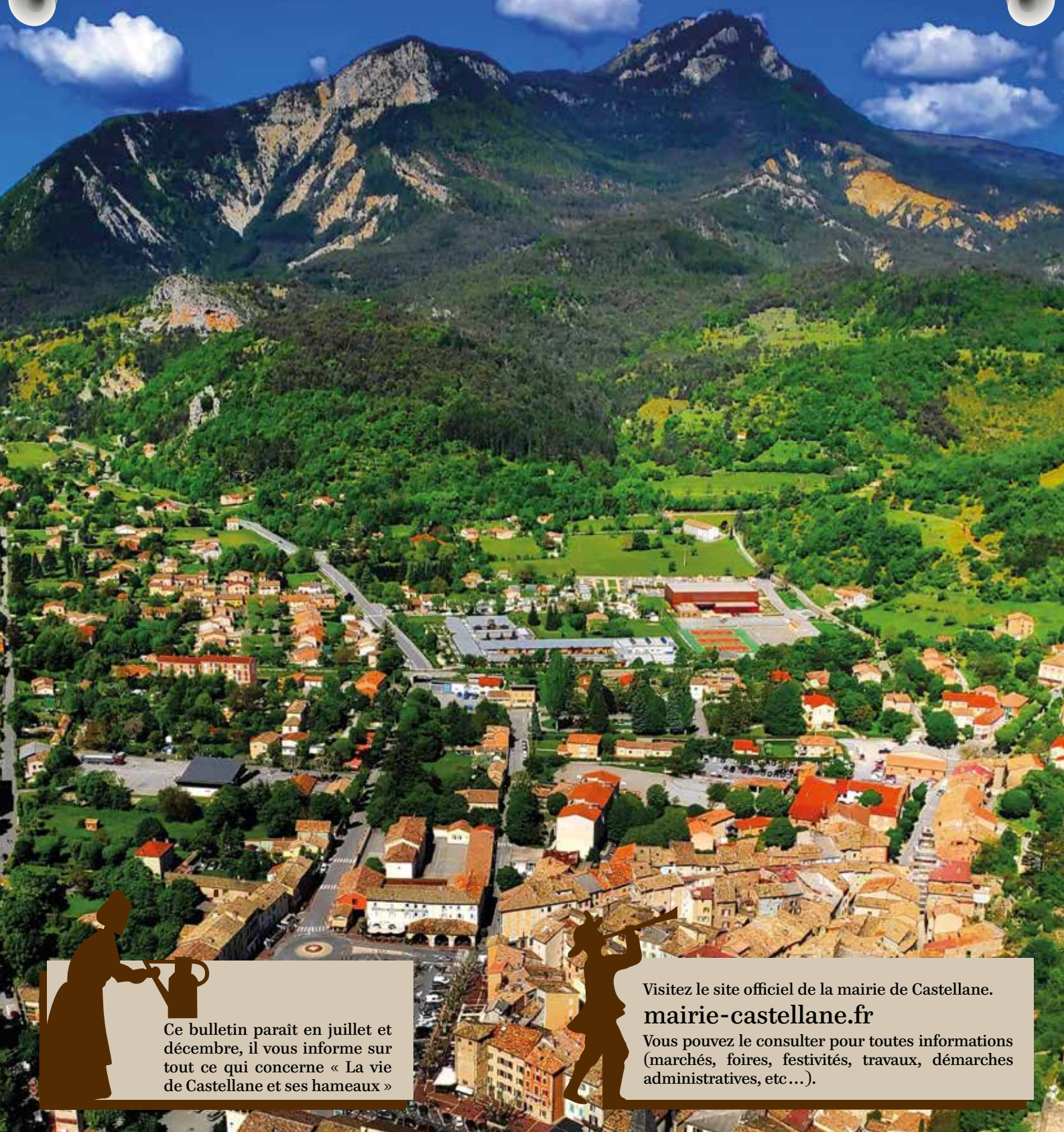
Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-Info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.

mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).



RENSEIGNEMENTS et numéros utiles

- * Mairie de 9h-12h & 14h30-17h - 04 92 83 60 07
- * Services Techniques 06 86 96 69 33
- * Police Municipale 06 86 96 69 35
- * Permanence accueil CCAS 04 92 83 77 19
- * Office de Tourisme 04 92 83 61 14
- * Communauté de Communes du Moyen Verdon 04 92 83 68 99
- * Déchetterie 04 92 83 39 21
- * Maison Médicale « Ducélia » 04 92 83 77 40
- * Médecin :
Dr Philippe VAN WINKELBERG 04 92 83 77 40
Dr Charles CORNET 04 92 83 77 40
- * Kinésithérapeute
Patrice MICHEL 04 92 83 60 10
- * Kinésithérapeute
Françoise GHESQUIERE 04 92 83 65 24
- * Cabinet Infirmière 04 92 83 69 25

- * Dentistes Dr Nathalie SIROT 09 67 10 67 08
Dr Maeva QUEYREL 04 92 83 45 18
- * Pharmacie Leocard 04 92 83 61 01
- * Vétérinaires 04 92 83 00 00
- * Urgences médicales 15
- * Pompiers 18
- * Gendarmerie 17
- * Hôpital « Ducélia » 04 92 83 98 00
- * Curé du secteur Verdon 04 92 83 72 23

Taxis

* VINCENT Frédéric	06 83 68 46 82 07 72 24 82 11 04 92 83 75 87
* SAS SERANTO Anthony FRANÇOIS	06 11 26 97 31 04 92 83 61 62
* Jean-Jacques GUICHARD	04 92 83 60 80

LA DÉCHETTERIE



DÉCHETTERIE DE CASTELLANE

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Horaires valables à partir du 1er novembre 2018

COORDONNÉES	HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE	
	CASTELLANE	LA PALUD SUR VERDON
	04 92 83 39 21	
LUNDI	de 13h30 à 17h30	de 8h00 à 10h00
MARDI	de 13h30 à 17h30	FERMÉ
MERCREDI	de 13h30 à 17h30	de 8h00 à 10h00
JEUDI	de 13h30 à 17h30	FERMÉ
VENDREDI	de 13h30 à 17h30	de 15h00 à 17h00
SAMEDI	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	FERMÉ

Fermeture les dimanches et les jours fériés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON - BP 2 - Z.A. Les Isclies - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES - 04 92 83 68 99 - contact@ccapv.fr
www.ccapv.fr

Vous reconnaissez-vous du Castellane Info décembre 2018

Paysant Adrien, Fradet Victor,
Davitian Laurent, Fradet Denis,
Michel Estelle, Queyrel Quentin,
Durieux Tanguy, Rispaud Eloïse,
Villata Florestan,
Soubielle Jean, Terrien Alexis,
Jego Bryan, Bonifassi Vincent,
Manent Amandine,
Uteza Jérémy, Thuriot Kevin,
Duret Nils, Dufлот Thomas,
Truc Julie, Rubi Jonathan,
Dol Dorian, Guichard Anaïs,
Jolliet Mégane, Bovis Suzanna

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
Nostalgie : 92.5 MHz
RFM : 104.9 MHz
Radio Verdon : 91 MHz
Fréquence mistral 101.8 MHz





Castellanaises, Castellonais, chers amis,

Une nouvelle saison estivale se profile et je souhaite qu'elle puisse être bénéfique pour tous les acteurs économiques, les touristes et les Castellonais.

Dans cet édito, j'ai choisi de mettre en avant les projets indispensables pour notre village que la Mairie a mis en œuvre. Tout d'abord, comme depuis 2014, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés malgré la baisse des subventions des partenaires.

Les travaux d'accessibilité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite seront bientôt finis et tous les publics pourront ainsi accéder aux services administratifs.

Le dossier de consultation des entreprises pour la réhabilitation de la salle des fêtes est en cours. Le projet architectural du réaménagement des stationnements de la salle des fêtes et des aires va être finalisé cet été. Il faudra ensuite trouver les financements pour la phase de travaux.

Le chantier de réhabilitation de la station d'épuration est en phase de finalisation, ce qui va améliorer de façon significative le traitement de nos eaux d'épuration et donc la qualité des rejets dans le Verdon ; c'est un pas important de franchi pour l'environnement à notre échelon local.

Comme vous l'avez constaté, suite au souci sur le toit de la Tour de l'Horloge, la mairie a su être très réactive pour entreprendre les travaux de rénovation qui s'imposaient ; de ce fait cet édifice patrimonial est sauvé et ne présentera plus de danger pour autrui et surtout aura une belle allure à l'entrée de ville.

Le site de Petra Castellana a fait l'objet d'une campagne de fouilles archéologiques. En juin, juillet et septembre, des travaux de stabilisation de certaines parties des vestiges sont en cours et un cheminement sera réalisé pour mieux le découvrir et le mettre en valeur.

La chapelle Saint Thyrsé à Robion va connaître une première phase de travaux qui permettra la sauvegarde de ce magnifique édifice classé.

L'ancienne sous-préfecture, dans le cadre de l'opération Centre-Bourg, va faire l'objet d'importants travaux de rénovation, de créations de logements et de locaux commerciaux et cela avec le bailleur Habitations de Haute-Provence. Une première tranche vient de débuter avec la démolition d'un local attenant.

Entretenir, sauvegarder notre patrimoine, c'est valoriser notre passé, notre cité, notre histoire et je trouve que cela nous grandit ! Un hommage à Catherine LEROY qui nous a quittés. Son travail sur la connaissance, la valorisation et la transmission de l'histoire et des patrimoines de notre village, de ses hameaux et bien au-delà a permis de faire avancer la commune dans le domaine culturel. J'ai une pensée sincère pour Lucien Leroy et sa fille, Eline. N'oublions pas aussi les Castellonais qui nous étaient si chers et qui nous ont quittés.

Je terminerai par un grand merci à toutes les équipes qui animent notre village. Le service Animation de la Mairie, la Maison Nature & Patrimoines et les associations vous proposent tout au long de la saison estivale des manifestations, ateliers, sorties découverte. Il y en a pour tous les goûts avec de la musique, du théâtre, du cirque, des visites de ville et des hameaux et un beau spectacle de jet d'eau et de lumière au programme.

À toutes et tous, amis Castellonais, je souhaite le meilleur été possible.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane





RISQUE DE RUPTURE DU BARRAGE

RISQUE TECHNOLOGIQUE



le risque rupture de barrage

Qu'est-ce qu'une rupture de barrage ?

» Un barrage est un ouvrage naturel ou artificiel établi en travers du lit d'un cours d'eau, retenant ou pouvant retenir de l'eau. Un barrage peut avoir plusieurs fonctions : l'écrêtement des crues, le maintien d'un niveau minimum des eaux en période de sécheresse, l'irrigation des cultures, l'alimentation en eau des villes et la production d'énergie électrique.

La rupture de barrage correspond à une destruction partielle ou totale d'un barrage. Le risque de rupture brusque et imprévue est aujourd'hui extrêmement faible ; la situation de rupture pourrait plutôt venir de l'évolution plus ou moins rapide d'une dégradation de l'ouvrage.

En cas de rupture partielle ou totale, il se produirait une onde de submersion destructrice dont les caractéristiques (hauteur, vitesse, horaire de passage...) ont été étudiées en tout point de la vallée.

Mesures de prévention face au risque rupture de barrage

» Prévention

La réglementation française en matière de sécurité des barrages est faite pour assurer un contrôle avant, pendant et après leur construction :

- des mesures de sécurité ont été intégrées dès leur conception,
- une surveillance particulière a été mise en place pendant leur première mise en eau.

Les exploitants des barrages surveillent et inspectent, tout au long de l'exploitation, leur comportement afin de prévenir toute dégradation pouvant générer un risque de rupture.

Dans le cas des barrages situés sur le Verdon, l'exploitation et la surveillance ont été confiées à EDF (concessionnaire) et le contrôle est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Les inspections, a minima annuelles, portent notamment sur les instruments de mesures, les organes d'évacuation, la détection de fuites éventuelles ; des inspections décennales sont faites lors de la vidange du barrage.

...

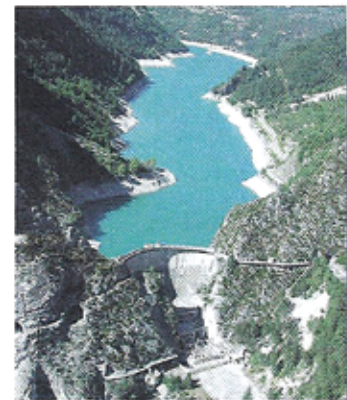


• Barrage de Castillon

Pour en savoir 

www.prim.net

site portail thématique du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer dédié à la prévention des risques majeurs



• Barrage de Chaudanne

www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

site de la préfecture des Alpes de Haute-Provence

www.barrages-cfbr.org

site du Comité Français des Barrages et Réservoirs (CFBR)

www.cypres.org

site d'information sur les risques majeurs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



» Protection

Un Plan Particulier d'Intervention (PPI) spécifique est en cours d'élaboration dans le département des Alpes de Haute-Provence pour préciser les mesures destinées à donner l'alerte aux autorités et aux populations, ainsi que l'organisation des secours et la mise en place de plans d'évacuation.

Des sirènes (cornes de brume) actionnées par EDF sont implantées dans la zone de sécurité immédiate de l'ouvrage. En cas de danger, la population située dans la zone submersible serait alertée par tout moyen disponible (sirène, véhicule mobile, haut-parleur).

Consignes générales face à une rupture de barrage

AVANT : S'organiser et anticiper

- Connaître le système spécifique d'alerte pour la zone de proximité immédiate : il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes avec des émissions de 2 secondes séparées d'interruption de 3 secondes,
- Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines...).

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Évacuer à pied et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches,
- Ne pas revenir sur ses pas.

APRÈS : Respecter les consignes

- Aérer et désinfecter les pièces,
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche,
- Chauffer dès que possible.

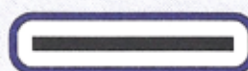
Consignes individuelles de sécurité



2 minutes

ALERTE

(corne de brume
ou services de secours)



30 secondes

FIN D'ALERTE

SELON LES LIEUX



← Gagnez
immédiatement
les hauteurs



← Montez à pied
immédiatement
dans les étages
des immeubles
repérés



← N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école
pour ne pas les
exposer



RISQUE INONDATION

RISQUE NATUREL



le risque inondation

Qu'est-ce qu'une inondation ?

» Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau.

On distingue trois types d'inondation :

- l'inondation de plaine avec débordement du cours d'eau en dehors de son lit mineur et/ou remontée de la nappe d'eau souterraine,
- l'inondation par ruissellement urbain liée à l'imperméabilisation des sols en zone urbanisée,
- l'inondation par crue torrentielle, liée à des précipitations intenses.

Mesures de prévention face au risque inondation

» Prévention

Prise en compte du risque dans l'urbanisme (*interdiction de construire dans les zones les plus exposées*).

Des travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau et des berges sont réalisés, selon les secteurs géographiques, par la commune, les services du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (*Brigades bleues*) pour le bassin versant de l'Asse et le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) d'entretien des berges du Verdon.

» Prévision

La procédure de vigilance météorologique permet aux autorités responsables de l'Etat de recevoir l'alerte et de prévenir, en cas de danger, le maire et les radios locales.

Une carte de vigilance météorologique est élaborée systématiquement deux fois par jour par Météo-France. Une couleur (*vert, jaune, orange, rouge*) est attribuée à chaque département, selon les dangers potentiels associés aux conditions météorologiques prévues. Lorsqu'un département est classé en orange ou rouge, une procédure de suivi est mise en place par Météo-France. Cette procédure complète le dispositif de prévision des crues.

» Protection

Travaux de correction des ravins par création de seuil, protection de berges enrochées.

Mise en place d'un plan d'alerte et de secours spécifique dans les campings situés en zone inondable.



Pour en savoir



www.prim.net

site portail thématique du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer dédié à la prévention des risques majeurs

www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

site de la préfecture des Alpes de Haute-Provence



www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

site du serveur national de prévision des crues

www.cypres.org

site d'information sur les risques majeurs en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Consignes générales face à une inondation

AVANT : S'organiser et anticiper

- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : albums de photos, papiers personnels, factures, les matières et les produits dangereux ou polluants,
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz,
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents,
- Amarrer les cuves, etc.
- Repérer les stationnements hors zone inondable,
- Prévoir les équipements minimums : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école,
- Eviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours,
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue,
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

APRÈS : Respecter les consignes

- Aérer,
- Désinfecter à l'eau de javel,
- Chauffer dès que possible,
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

Consignes individuelles de sécurité



➤ Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



➤ Montez à pied dans les étages



➤ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



➤ Fermez le gaz et l'électricité



➤ Écoutez la radio
➤ Respectez les consignes des autorités



➤ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



INCIVILITÉS

Nous ne serions pas complets si nous ne faisons pas partager notre indignation à propos de récents actes d'incivilité. Les agents des espaces verts qui ont découvert qu'un arbre fruitier planté par leurs soins avait été arraché et dérobé. Cet arbre appartenait à la collection du verger conservatoire communal, c'était un exemplaire d'une variété locale en voie de disparition reproduite par le Parc du Verdon dans le

cadre de la filière des variétés fruitières anciennes. Des fleurs ont été saccagées et dérobées dans les diverses jardinières du village.

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons que tous les chantiers Tour de l'horloge, Chapelle St Thyrese, Petra-Castellana, l'Ancienne Sou-Préfecture, Station d'épuration sont interdits au public. La commune n'est pas responsable en cas de franchissement de la zone de sécurisée.

ACCESSIBILITÉ MAIRIE

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité de la mairie ont commencé début mars, c'est l'entreprise FATPS qui a été mandatée sur ce chantier pour réaliser les travaux de maçonnerie (décaisser le parvis et monter le mur) afin de pouvoir installer l'élévateur qui permettra d'accéder à l'accueil et à la salle de conseil municipal au 1^{er} niveau.

Les balustres ont été démontées et pourront être installées sur le nouveau mur afin de conserver la cohérence de l'architecture du bâtiment.



PISCINE

A la suite de désordres survenus pendant l'hiver et décelés par le responsable des services techniques de Castellane, deux rapports ont été sollicités par la commune. Ceux-ci ont mis en évidence le problème lié au manque d'étanchéité de la dalle qui affecte les locaux en dessous (vestiaires, sanitaires).

De ce fait, afin de pouvoir ouvrir la piscine en juillet et août, la mairie a condamné provisoirement les locaux sous la dalle, excepté le local Kayak qui avait fait l'objet d'importants travaux.

Une solution provisoire pour l'ouverture de cet été : louer des blocs sanitaires et vestiaires amovibles qui sont installés à l'entrée de la piscine au niveau de la buvette pour éviter la fermeture totale.





SOLUTION POUR LES DÉJECTIONS DE CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Quatre distributeurs de sachets pour déjections canines ont été installés aux points stratégiques, afin que les administrés puissent ramasser les excréments de leurs petits compagnons à quatre pattes.

- le premier se situe sur la place de l'église au niveau de la place handicapée.
- le second se trouve à la sortie de la rue du lieutenant Blondeau côté la Boudousque.



- le troisième est implanté sur la placette devant l'espace Monaco côté rue du 11 novembre.
- le quatrième est placé à l'entrée du parking St Michel côté STOP.

La commune espère ainsi éradiquer les incivilités des propriétaires de chiens de plus en plus nombreuses.

DU NOUVEAU SUR LE STATIONNEMENT À CASTELLANE

Après un essai non fructueux sur la place Marcel Sauvaire et place de l'église avec une zone bleue, la commune a décidé de rétablir un stationnement payant sur les deux places de juin à septembre de 8h à 19h.

Deux nouveaux horodateurs ont été installés, le premier, place de l'église, le second place Marcel Sauvaire. Avec la nouvelle législation, mise en place par l'état en janvier 2018, l'administré doit enregistrer sa plaque d'immatriculation avant d'effectuer le paiement. Celui-ci peut être fait par carte bleue, en espèce ou sans contact.

Le non-paiement ou le dépassement du temps de stationnement sera verbalisé par un Forfait Post Stationnement qui pourra s'élever à 18€.



DU CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION POUR LES JOURS DE LÂCHER D'EAU

Au vu des désagréments occasionnés l'année passée pour les Castellonais et les visiteurs, les jours de lâcher d'eau, une nouvelle organisation a été mise en place en accord avec les représentants des compagnies de sport d'eau vive ainsi que du Parc Naturel Régional du Verdon.

Le parking de la piscine sera privatisé pour les compagnies de sport d'eau vive uniquement les mardis et vendredis de 7h à 15h les mois de juillet et août.

D'autre part les compagnies qui équipent leurs clients sur place devront s'acquitter d'un droit d'occupation du domaine public.

Seules les compagnies qui auront demandé une autorisation d'occuper le domaine public seront acceptées sur le parking de la piscine.

La Police Municipale est chargée de faire respecter l'arrêté qui a été pris à cet effet.



UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR LA COLOR RUN

Samedi 4 mai

La première édition de la Color Run a eu lieu et c'est le service Animation de la Mairie de Castellane qui a pris en charge toute l'organisation. Le principe de cet événement est simple : une course colorée, pas de compétition, pas de ligne d'arrivée, juste le plaisir de courir ensemble, de s'amuser, de s'envoyer de la poudre et de passer un agréable moment. Les participants, venant de Castellane, Digne et des environs ont pu récupérer un pack de course composé d'un sac, d'un Tee-shirt, d'une paire de lunettes et d'un sachet de poudre.



Environ 150 personnes se sont réunies sur la place et ont commencé par un échauffement sportif et dynamique avec Christopher, étudiant en stage auprès de l'association « Cap Verdon Montagne et Partage ». Sans oublier la musique rythmée et entraînante du groupe « Batu calu », la batucada de Digne les Bains. Tous les participants ont fait une belle performance et ont couru pendant une heure sur un parcours les emmenant de la place vers la sous-préfecture puis retour par la rue du Mitan. Les deux agents de la Police Municipale et une dizaine de bénévoles et signaleurs étaient présents pour sécuriser le parcours, accueillir les coureurs et pour participer à la fête en envoyant et recevant de la poudre colorée. Nadine Brémond, élue au Conseil Municipal participait à l'organisation : « Cette Color run est une belle animation qui rassemble tous les âges, il y a une ambiance très conviviale, tout le monde est content, les participants et les organisateurs. A refaire l'année prochaine ! Cela annonce une belle saison avec de nombreux événements à venir à Castellane. »

Après un goûter bien mérité offert par la Mairie, tout le monde s'est retrouvé sur la place pour un lancer de poudre général et une session danse avec la batucada.

Crédits photos Mathieu Simoulin, Verdon Pictures

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE - 13^E ÉDITION

7, 8 et 9 juin 2019

La 13^e édition de la Fête de la Transhumance à Castellane s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance sympathique. Cette fête est un rendez-vous incontournable pour notre village mais aussi pour tout le territoire. C'est un moment de partage et à travers cette manifestation, c'est aussi l'occasion de mettre en avant le métier de berger et l'importance de l'élevage dans nos territoires. Dès le vendredi, tous les élèves de l'école élémentaire de Castellane ont pu participer aux ateliers avec Rémi Pascal de la Maison du Berger de Champoléon et apprendre ce qu'est la transhumance, l'estive, le métier de berger, les chiens de conduite et chien de protection,...

Un partenariat entre la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et la Maison Nature & Patrimoines a permis d'inaugurer l'exposition « De

la plaine à la montagne, suivons les bergers ». Cette exposition de photographies d'Emmanuel Breteau, fait un portrait sensible des certains éleveurs du territoire et donne à voir la passion du métier, l'amour du berger pour son troupeau et pour les grands espaces.

Le samedi une cinquantaine de participants ont fait la randonnée avec Laurent Pichard de Verdon Nature et ont visité la Ferme de la Palud avec Barbara Lapucha, en finissant par une dégustation de produits locaux. La soirée s'est terminée en musique avec les musiciens de « Zoumai aqui », venus spécialement de la rade de Toulon pour nous jouer leur rock festif aux accents provençaux !

Le point d'orgue de cette manifestation est la journée du dimanche avec les démonstrations de tonte et de dressage de chien de berger, les ateliers autour du tissage, de la laine et du feutre, le groupe de danse



folklorique, la présentation du projet Amountagna par Pierre Bonnet de Villars-Colmars et la conférence de Jean-Luc Domenge qui est venue clore ce week end de rencontre et d'échanges. Tout le monde a regretté l'absence de passage troupeau pendant ce week-end mais faire passer un troupeau pendant la fête demande au berger de venir exprès et ce n'est pas toujours facile. Ce n'est que partie remise pour la 14^e édition en 2020 !



On vous promet une programmation renouvelée et dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

Cette manifestation est organisée et financée par la Mairie de Castellane, le Département des Alpes de Haute-Provence et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur avec l'aide du bureau d'informations touristique de Verdon Tourisme de Castellane pour la diffusion des informations, des élus et bénévoles pour l'organisation.



MERCREDIS MUSICAUX

Tous les mercredis de juillet et août

Depuis 8 ans, les **Mercredis Musicaux** sont le rendez-vous musique de la Commune de Castellane. Ils viennent rythmer la saison estivale de manière festive et conviviale et s'adressent à un public autant local que saisonnier.

Le programme des Mercredis Musicaux se veut chaque année éclectique, mêlant styles divers et variés avec à l'esprit faire découvrir toutes sortes d'ambiances musicales. Eclectisme, jeune scène musicale sont privilégiés. Cette année la programmation se mêle entre musique caraïbéenne, pop-rock, jazz, musique brésiliennes, afro flock ou encore blues rock. Tous les concerts sont gratuits à 21h sur la Place Marcel Sauvage ! Que l'on danse, chante, écoute ou regarde, il y en a pour tous les goûts, et pour tous les âges.

En avant première, le programme 2019 :

- Mercredi 10 juillet : Watson - Un quartet pop-rock, jazzy et soul music
- Mercredi 17 juillet : Epelo - Musique caraïbéenne
- Mercredi 31 juillet : Planète Bolingo - Pop-ska, musique festive et engagée
- Mercredi 7 août : The white rattlesnake - Blues rock

- Mercredi 14 août : Via brasil - Musique brésilienne
- Mercredi 21 août : Sweet Papa John - Blues et du Rock, à travers les plus grands standards !
- Mercredi 28 août - Big easy - Jazz, brass band Nouvelle Orléans

Cette manifestation est organisée et financée par la Mairie de Castellane, le Département des Alpes de Haute Provence avec l'aide du bureau d'informations touristique de Verdon Tourisme de Castellane pour la diffusion des informations, des élus et bénévoles pour l'organisation.





DES NOUVELLES DU PROJET DE REVITALISATION DU « CENTRE-BOURG » DE CASTELLANE

Réaménagement des espaces publics et du stationnement de la salle des fêtes et des Aires

Ce projet de restructuration des espaces de stationnement existants de la salle des fêtes et des Aires représente un réel enjeu dans ses aspects urbanistique et paysager.

En effet Castellane, village et cité de caractère possède une influence touristique importante en période estivale nécessitant une organisation paysagère des places et des espaces de stationnement des véhicules à une faible distance du centre médiéval.

Le réaménagement des espaces de stationnement intègre une modification du sens de circulation depuis la RD 952 qui permet essentiellement l'accès des véhicules légers et poids lourds (légers ≤ 12 tonnes) vers la salle des fêtes et les espaces de stationnement. Les véhicules légers de transport scolaire et les véhicules de secours ont la possibilité d'effectuer un demi-tour en passant devant l'école communale de manière à rejoindre la RD 952 (avec bornes escamotables contrôlées).

Le projet prévoit un arrêt de bus scolaire en encoche au droit du carrefour avec la RD 952 (arrêt bus dans l'encoche côté « est »). Cette disposition validée par le service régional des transports valorise le principe dépose-minute des enfants en évitant au transport scolaire de gros gabarit de réaliser un demi-tour sur le parking de la salle des fêtes. Quelques places de stationnements véhicules légers sont réalisées à proximité de l'école communale en maintenant un espace public aménagé au niveau de l'encoche d'arrêt transport scolaire et formalisant la placette devant l'école.

Ce projet intègre les objectifs de réaménagement du bâtiment de la salle des fêtes (réhabilitée avec extension par une maîtrise d'œuvre différente) en améliorant la qualité des cheminements publics d'accès à la salle des fêtes. Trois places de stationnement de personnes à mobilité réduite sont matérialisées à proximité de l'équipement public central. Des cheminements piétons PMR traversant l'espace de stationnement et longeant la façade ouest de la salle des fêtes permettent la liaison entre les différentes poches et les espaces et équipements publics. Le nombre de places de stationnement véhicules légers matérialisées dans le projet s'élève à 103.

Concernant les matériaux, les réseaux, les espaces verts, les aménagements des espaces publics projetés mettent en œuvre l'utilisation de la pierre, des mortiers et enduits suivant la déclinaison des ouvrages existants : maçonnerie de pierres pour les murets des aménagements urbains et sol béton aspect érodé pour le traitement de certaines parties des espaces publics avec marquage de pierres pour les éléments remarquables des parvis, emmarchements et bordures, enrobés ocre beiges pour les espaces piétons et cheminements, enrobés gris pour les espaces de voirie et de stationnement. Les cheminements et passages de liaison alterneront les bétons de concassé et les enrobés ocres.

L'eau, élément essentiel du territoire du Verdon qui a orienté l'histoire de la ville est un élément mis en valeur dans le cadre de ce projet. En ce sens, les caniveaux d'irrigation seront maintenus, conservés et valorisés. Les interventions portent sur l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

Le réseau d'eau pluviale sera équipé de bassins de rétention enterrés (intégrant les dispositifs de traitement hydrocarbures). Le réseau d'éclairage public sera restructuré avec l'installation de luminaires permettant la vision nocturne et la lecture du site. Des bornes escamotables de contrôle d'accès de véhicules seront installées notamment au droit du passage devant l'école communale (retour sur la RD de transport scolaire VL et des véhicules de secours). Notons également le maintien des réseaux d'irrigation de type filioles d'arrosage. Des espaces de conteneurs de tri de déchets sur les deux espaces de stationnement accessibles par poids lourds ≤ 12 tonnes.

La végétalisation paysagère des deux parkings est également hautement considérée dans le projet. La limite sur le Verdon sera végétalisée dans l'esprit des ripisylves pour améliorer la structuration du paysage avec zone tampon et préserver la biodiversité. Quelques rochers naturels seront installés aléatoirement sur cette zone tampon. Des arbres de moyenne tige d'essence méditerranéenne viendront matérialiser des trames des poches de stationnement. Ils permettront d'apporter de l'ombrage sur les stationnements et la placette devant l'école.

L'objectif de cette étude est de préparer la program-



mation des travaux d'aménagement et de déposer des dossiers de subventions afin de pouvoir réaliser les travaux. Le montant estimatif du projet est de l'ordre de 715 000 euros.

L'avant-projet ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction des validations des différentes instances compétentes en matière d'aménagement urbain.



Réhabilitation de l'ancienne sous-préfecture et restructuration de l'îlot des Tilleuls

Les premiers travaux relatifs à la réhabilitation de l'ancienne sous-préfecture ont débuté ! Après 4 années de gestation administrative et technique, la phase opérationnelle de la phase 1 du projet de restructuration des îlots urbains des Tilleuls et du Teisson se concrétise. Il s'agit de travaux de déconstruction visant à abattre le

petit local (dit « mobylette ») au sud-est de l'ancienne sous-préfecture. Ce petit local bâti après-guerre ne possède aucune qualité architecturale pour le projet, de plus il se situe au droit du futur dévoiement du réseau d'eau pluvial. Par ailleurs, sa démolition permettra d'accéder plus facilement au bâti ancien qui sera en partie démoli afin d'assainir ce quartier dégradé et de créer un passage (type andrône) entre



LES RENCONTRES TERRITORIALES DU TOURISME ONT EU LIEU

Avec 1,6 million de touristes par an, le tourisme constitue une chance pour notre territoire riche de par sa diversité.

Ce dernier possède une offre sans égal : des paysages naturels d'exception (Gorges du Verdon, lac d'Allos, lac de Castellon, Grès d'Annot), des lieux patrimoniaux et sites historiques majeurs (Cités Vauban d'Entrevaux et de Colmars-les-Alpes, villes et villages de caractère, Musées Secrets de Fabriques, etc.), des activités phares (randonnée sous toutes ses formes, sports de glisse, parapente, escalade, eaux vives), une position au sein de deux Parcs (Mercantour/Verdon) et de la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence. Mais de nouvelles destinations émergent et la concurrence est aujourd'hui de plus en plus rude...

Face aux évolutions en profondeur du marché du tourisme, avec l'arrivée de nouvelles clientèles et les possibilités offertes pour le développement du numérique, il est primordial de conduire une politique inter-communale avec à l'appui une véritable stratégie touristique et marketing qui se doit de replacer le client au centre de nos préoccupations.

Cette démarche doit s'adjoindre des moyens de développement adaptés.

C'est ce qui a été fait avec la création de l'Office de



Tourisme Intercommunal Verdon Tourisme en 2017 et la réflexion sur le déploiement d'outils de partenariat avec l'Office de Tourisme Municipal du Val d'Allos.

A présent, pour avancer, il incombe à l'ensemble des acteurs touristiques de Castellane et de toutes les communes dont les destinées sont désormais unies, de co-construire les points d'appui du positionnement territorial en fonction des filières, des clientèles, des carences du territoire et d'affiner toutes les actions qui concourent à la pérennité de notre fragile économie touristique.

Le tourisme nécessite donc aujourd'hui une nouvelle mobilisation, et c'est avec le concours de 60 socioprofessionnels que les visions de chacun ont été partagées lors des rencontres territoriales du tourisme qui se sont tenues le lundi 27 mai dernier à Saint-André-les-Alpes.

Animée par Jean-Patrick Mancini, directeur de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme de la région Sud PACA, et avec le concours des techniciens de l'OTI Verdon Tourisme et de la communauté de communes, cette journée riche d'enseignements a été couronnée de succès.

Elle va rapidement permettre d'élaborer une stratégie touristique et un positionnement marketing assortis d'un plan d'actions à court et moyen terme.





CHANTIER DE RESTAURATION DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Depuis début février la Tour de l'Horloge est en travaux. Cette tour, classée Monument Historique fait partie des remparts datés du XIV^e siècle et impose sa présence en entrée de ville. Les derniers travaux de restauration remontaient aux années 1920, il était temps de s'occuper d'elle !

Ainsi, le chantier porte sur la réfection des toitures, de tous les enduits extérieurs, des pierres de tailles des mâchicoulis, des ouvertures et la restauration du cadran de l'horloge, du campanile et de sa cloche. L'entreprise « Les Compagnons de Castellane » ont quasiment terminé les enduits et ils ont tenu



des maçonneries pour proposer soit un enduit à pierre vue soit un enduit plus plein. Les toitures sont refaites selon les techniques traditionnelles avec tuiles de courant et de couvert. Concernant le campanile, c'est l'entreprise Proferro qui s'est chargée de consolider, de refaire uniquement lorsque c'était indispensable et de traiter l'ensemble. Le campanile est véritablement un bel ouvrage, composé de nombreux éléments et clavettes. La cloche, datée du XVI^e siècle, est également de très belle facture. Enfin, un cadran peint a été découvert derrière celui que l'on voyait peint sur un support en tôle datant des années 1920. Sur une photo de 1890 prise par St Marcel Eysseric, disponible en ligne sur le site des Archives Départementales, on voit cet ancien cadran peint déjà en mauvais état. La Mairie a décidé de financer la restauration du cadran, avec le soutien financier de la DRAC. Par ailleurs, la Mairie a pris seule à sa charge le nettoyage de fientes de pigeons accumulées dans la Tour. Lors des travaux, les fenestrons et ouvertures de la Tour seront fermés par des volets ou barreaux et filets anti-pigeons. Les travaux doivent se terminer autour de la mi-juillet et les entreprises mettent tout en œuvre pour tenir ce délai afin de dégager la rue pour la pleine saison estivale. Même si l'échafaudage encore en place masque un peu la vue, la Tour va reprendre toute son allure et attirer le regard des habitants et visiteurs.

DERNIÈRES NOUVELLES SUR LE PROJET DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE ST THYRSE

M. Berhault, architecte et ingénieur structure de formation, a été recruté pour établir le dossier de restauration de la chapelle St Thyrsse.

Cette étude donne tous les plans, les travaux et le chiffrage du projet de restauration. M. Berhault a fait une remarquable analyse de la structure de la chapelle et de ses problèmes qui est disponible en ligne dans La Lettre des Patrimoines de la DRAC PACA :

<http://www.infos-patrimoinespaca.org/>

Suite à cette étude, la Mairie a cherché les financements nécessaires en 2018 pour une première tranche de travaux d'un montant de 350 000 € et a reçu l'aide de l'Etat (245 000 €), de la mission Bern (31 000 €) et attend le soutien de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (70 000 €). Toutefois, la Mairie va lancer en juillet une consultation pour une tranche de travaux dite « expérimentale » qui serait réalisée en



septembre avec le test d'un enduit spécifique sur la façade Nord afin de voir si cet enduit résiste bien au climat et s'adapte à l'édifice.

En fonction des résultats, en 2020, les gros travaux sur la toiture, les maçonneries suivront. Il restera enfin une dernière tranche de travaux à financer qui portera sur la restauration de l'intérieur de l'édifice.

Dans le même temps, en avril, un diagnostic archéologique a été fait par le Service Départemental



d'Archéologie, diagnostic par ailleurs obligatoire avant les travaux. Le rapport détaillé n'est pas encore rendu mais des traces de sépultures assez éloignées de la chapelle ont été repérées.

La chapelle St Thyrese édifice religieux du XI^e siècle de tout premier ordre, mérite une telle restauration.

Après les travaux, il faudra imaginer des projets et actions de valorisation afin de faire partager son histoire.

SUR LES TRACES DU MOYEN ÂGE, NOUVELLE EXPOSITION DE LA MAISON NATURE ET PATRIMOINES

La Maison Nature & Patrimoines a ouvert ses portes le 13 avril avec une nouvelle exposition intitulée « Sur les traces du Moyen Âge ». L'Association Petra Castellana et la Maison Nature & Patrimoines y consacrent pour la première fois une exposition de type archéologique et historique. Elle met à l'honneur les recherches archéologiques et historiques effectuées sur le territoire de l'ancien diocèse de Senez et de Glandèves (Entrevaux), qui correspond aux limites actuelles de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Réalisée en partenariat avec le Service Départemental de



l'Archéologie et le Service Régional de l'Inventaire, elle permet de mieux connaître l'histoire des hautes vallées de l'Asse et du Verdon. Pour cette exposition, les communes de Méailles, Castellet-lès-Sausses et Colmars-les-Alpes ont prêté des objets liturgiques. Par ailleurs, des pièces de mobilier archéologique trouvées lors des campagnes de fouilles sur le site de Petra Castellana sont présentées, notamment une exceptionnelle balance romaine du XIV^e siècle. Pour ce projet, l'association Petra Castellana a collaboré avec Michael Crosa pour la réalisation des illustrations d'un parcours dédié aux familles. Rémi Nigri a quant à lui accompagné l'association pour la réalisation de films portant sur le travail de l'archéologue et la mise en valeur des lieux emblématiques du territoire.

L'exposition a été inaugurée le 18 mai, lors de la Nuit des Musées, puis le 22 Mai en présence des partenaires scientifiques et techniques. Lors de la Nuit



des Musées, la Maison Nature & Patrimoines a élaboré un programme autour du Moyen Âge. L'après-midi a débuté par un jeu de piste pour découvrir les vestiges du Moyen Âge à Castellane.

La journée s'est poursuivie par un concert de musique médiévale mené par Thierry Cornillon et Domitille Vigneron, musiciens de la compagnie Flor Enversa. Ils ont interprété, pour la première fois dans l'église Saint-Victor, des sirventès, poèmes satiriques chantés par les troubadours provençaux aux XII^e et XIII^e siècles. Un extrait de ce sirventès est retranscrit dans l'exposition. Cet événement s'est clôturé par une présentation de l'exposition par Jean-Luc Domenge, président de l'association, accompagnée d'un buffet médiéval. Jean-Pierre Terrien, maire de Castellane, a pris la parole pour saluer l'implication des partenaires scientifiques, techniques et financiers.

Cette exposition est visible jusqu'en novembre 2019

Renseignements à la Maison Nature et Patrimoines :
04 92 83 19 23



LA JEUNE GÉNÉRATION S'INVITE À LA MAISON NATURE & PATRIMOINES

Transmettre aux plus jeunes a toujours été la motivation première de la Maison Nature & Patrimoines. Avec sa dernière exposition, « Sur les traces du Moyen Âge », l'équipe de médiation s'est plus que jamais attelée à cet objectif.

Ainsi, l'exposition a été conçue en partie pour le jeune public. Un niveau de lecture famille et enfants a été conçu dans les panneaux d'expositions afin que ce soit plus accessible et plus ludique. Le petit plus ? Un personnage, prénommé Guilhem, créé par l'illustrateur Michaël Crosa, que les enfants suivent tout au

long de la visite afin de mieux comprendre l'archéologie et le Moyen Âge. A cela s'ajoute un petit livret jeu donné à chaque enfant qui vient visiter l'exposition.

Un répertoire de médiation à destination des scolaires a également été créé et envoyé aux écoles du territoire. Ce document rassemble les différentes animations qu'une classe peut réaliser en lien avec la thématique du Moyen Âge. Il y a bien sûr la visite de l'exposition mais aussi des visites extérieures (visites de ville, de l'église Saint-Victor, du site de Petra Castellana) et des ateliers de médiation.



Ces derniers ont pour objectif de développer des thématiques en lien avec l'exposition. Une partie de l'atelier est dédiée à l'apport de connaissance, par le biais de petits jeux ou d'illustrations tandis que l'autre partie est consacrée à la pratique. Ainsi, plusieurs animations sont proposées : l'archéologie avec des bacs de fouille, l'enluminure, la découverte de l'architecture religieuse avec la création de vitraux, les vêtements médiévaux et le textile ou encore la réalisation de blasons.

Ainsi, depuis le début de la saison 2019, la



Maison Nature & Patrimoines a accueilli 50 enfants en individuels, dans le cadre des anim' du Printemps. Les centres aérés de Castellane et de Saint-André les Alpes ont eux aussi pratiqué plusieurs activités. Enfin, 250 scolaires ont été reçus, et certains, ont participé à plusieurs ateliers.

Cet été, les activités continuent à la Maison Nature & Patrimoines, avec un programme d'animations

hebdomadaire. Deux ateliers enfants ainsi qu'une sortie nature avec un Accompagnateur en Montagne sont proposés toutes les semaines. De quoi satisfaire également nos visiteurs !

Pour plus de renseignements :

Maison Nature & Patrimoines :

www.maison-nature-patrimoines.com

04 92 83 19 23

DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES QUI MOBILISENT LES HABITANTS DU TERRITOIRE

La Maison Nature & Patrimoines réalise une nouvelle grande exposition tous les deux ans, cette année, sur le Moyen Âge. Mais la programmation ne s'arrête pas là. Tous les ans, la Maison Nature & Patrimoines met à profit un espace d'exposition de 20 m² pour valoriser des créations, une thématique ou encore un pan de sa collection encore méconnue.

Cette année, les expositions de la Maison Nature & Patrimoines sont le fruit de plusieurs partenariats. Ainsi, en avril et mai dernier, c'est l'exposition « Dites-le avec des fleurs » qui a été présentée. Celle-ci a été réalisée avec les résidents de l'hôpital de Castellane dans le cadre du projet « Culture à l'hôpital » porté par l'association Art et Culture. L'artiste Cécile Nicolino est intervenue durant dix ateliers pour une initiation aux techniques de la gravure. Le résultat ? Une exposition colorée avec des impressions sur des supports variés (livrets, cartes, papier peint, sac en tissu...). Cette exposition a été visible du 14 avril au 2 juin et a été intégrée à la programmation du Printemps des Arts du Département des Alpes de Haute-Provence. Son inauguration, en présence des résidents, a été un joli moment d'émotion et d'échanges.

Depuis juin, changement de décors ! Avec l'exposition photographique, « De la plaine à la montagne, suivons les moutons » d'Emmanuel Breteau. En 2018, ce dernier a photographié le pastoralisme sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.



A travers ses photographies on découvre des instants de vie de bergers et d'éleveurs : le marquage, le comptage, la vie en cabane et bien sûr la transhumance. Cette exposition a été réalisée dans le cadre du projet « Promotion et valorisation du pastoralisme » porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon avec le soutien financier des fonds européens Leader

et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette exposition est gratuite et visible jusqu'au 31 août prochain. Profitez-en !

Enfin, à partir de septembre, la Maison Nature & Patrimoines empruntera une exposition à l'écomusée de la Roudoule « Des plantes et des hommes ».

Cette exposition sera l'occasion de valoriser des objets de l'association Petra Castellana mais aussi, de réaliser des ateliers sur les usages des plantes encore en cours.





NOUVELLE RÉUSSITE POUR LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE !

La Maison Nature & Patrimoines organise sa saison autour de plusieurs temps forts : les anim' du printemps, la Nuit des Musées, les Journées Nationales de l'Archéologie, les Journées Européennes du Patrimoine, la fête de la Science et les Rendez-Vous de l'Automne.

Ces temps forts sont l'occasion de valoriser nos expositions à travers des animations gratuites.

Les animations de cette année sont donc tournées majoritairement vers le Moyen Âge.

Les 15 et 16 juin dernier, ont eu lieu les Journées Nationales de l'Archéologie, évènement national organisé par l'Institut National de Recherche et d'Archéologie Préventive (INRAP). L'objectif est de sensibiliser le public à la diversité du patrimoine, aux résultats de la recherche et aux différentes méthodes de fouilles archéologiques.

A Castellane, le site archéologique de Petra Castellana, fouillé depuis trois ans par le Service Départemental de l'Archéologie, a été valorisé à l'occasion de cet évènement. Deux visites guidées ont ainsi été organisées, le samedi et le dimanche réunissant une quarantaine de personnes. Ces visites ont été animées par Vincent Buccio, chef du service départemental d'Archéologie et en charge des fouilles du site depuis 2016, Xavier Boutin, architecte, en charge du projet d'Aménagement et de valorisation



du site de Petra Castellana et Amandine Delarbre chargée de mission Patrimoine pour la Commune de Castellane. Cette visite à trois voix a eu pour objectif d'expliquer l'histoire du site, les derniers résultats des fouilles archéologiques mais aussi comment le site va être sauvé et valorisé.

La journée du samedi s'est poursuivie avec une représentation de la troupe du G.U.I.D. (Groupe Urbain d'Intervention Dansée) du Ballet Preljocaj - Pavillon Noir, au gymnase suite à une météo capricieuse. Ce spectacle a été programmé par le département des Alpes de Haute-Provence dans le cadre du programme Traces (Transmettre la Recherche Archéologique dans les Alpes du Sud) grâce au concours financier du programme européen transfrontalier Alcotra.

La représentation a réuni environ 80 personnes, de tout âge, tous curieux de découvrir les mouvements de danse du célèbre chorégraphe.

À la fin du spectacle, les habitants ont remercié chaleureusement les danseurs, conscients d'avoir la chance de profiter d'un spectacle exceptionnel sur notre territoire rural. Ces Journées de l'Archéologie ont ainsi été l'occasion de mêler patrimoine archéologique, restauration mais aussi culture moderne. Au vu du succès de cette édition, nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous l'an prochain.

DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LE SITE DE PETRA CASTELLANA

La Commune de Castellane est engagée dans le cadre du projet d'aménagement et de valorisation du site de Petra Castellana, projet TRAC[e]S: Transmettre la Recherche Archéologique dans les Alpes du Sud avec des

financements européens dans le cadre du programme transfrontalier ALCOTRA.

A la suite du projet d'aménagement élaboré par Xavier Boutin, le maître d'œuvre, validé par le comité de pilotage et l'Architecte des Bâtiments de France, la



Commune a procédé à la consultation et au recrutement de l'entreprise AMAK. Les travaux d'installation du chantier ont commencé lundi 3 juin et se poursuivent durant les mois de juin, juillet et septembre. Pendant les travaux, le site de Petra Castellana est interdit au public pour des raisons de sécurité. Cette interdiction n'est pas très bien respectée par les visiteurs qui passent outre les affiches et à côté des barrières mises en place. Cela provoque une érosion du site d'autant plus que des murs de restanques déjà très fragiles ont été détériorés depuis la fermeture. Il est très important de respecter ces consignes de sécurité et de protéger le lieu. En effet, l'objectif du projet d'aménagement est de stabiliser certaines parties des ruines, dont une partie du rempart et de l'église Saint André du Roc, des murs de terrasses afin de proposer un parcours sécurisé pour les visiteurs



qui pourront découvrir l'ancienne ville médiévale de Petra Castellana. Il faut donc patienter un petit peu pour pouvoir avoir un beau projet final ! À noter tout de même que le site sera réouvert en partie au mois d'août.

Pour ce qui est du chantier, la priorité est donnée à la conservation, on ne reconstruit pas le site, on essaie de stabiliser certains éléments emblématiques. Les matériaux employés sont les enduits à la chaux, du métal en renfort lorsque c'est nécessaire comme pour la porte de l'église, de

la pierre sèche pour les murs de restanques.

Les techniques traditionnelles sont privilégiées car elles respectent au mieux l'esprit de la cité de Petra Castellana. Enfin, une dizaine de panneaux sur pupitre et pied en métal seront installés. Ils donneront des informations sur les règles de sécurité et l'histoire du site.

CAMPAGNE DE FOUILLE DE 2019 À PETRA CASTELLANA

Pour la quatrième année consécutive, le Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence a organisé en juin une campagne de fouille à Petra Castellana. Cette année, la fouille a duré deux semaines, du 3 au 14 juin, et a mobilisé une équipe de huit personnes en moyenne (deux archéologues et six bénévoles). Le principal enjeu de cette campagne de fouille était de compléter les observations menées au cours des années précédentes, en donnant une vision d'ensemble de l'organisation du site. On commence aujourd'hui à percevoir les différentes fonctions de cette ville médiévale : habitations, ateliers, espaces de stockage... La question de l'approvisionnement du site en eau est très importante, et on a bien peu d'éléments à ce sujet. La fouille a toutefois montré la présence du sol d'un bassin, peut-être destiné à collecter les eaux de pluie.

Le site de Petra Castellana est occupé au Moyen Âge à partir des XI^e-XII^e siècles. Les textes révèlent qu'il est assiégé en 1262, et la fouille montre que

les habitants, qui ont commencé à le quitter avant cette date, le désertent progressivement après cet épisode. Par la suite, et jusqu'aux années 1950, des terrasses de culture sont aménagées sur place. Elles ont, selon les endroits du site, endommagé les vestiges ou, au contraire, les ont fossilisés.

Deux visites guidées grand public ont été organisées pour les Journées nationales de l'archéologie, et plusieurs interventions à destination du jeune public (visite du site par le centre aéré de Saint-André les Alpes, par la classe de CE1-CE2 de l'école de Castellane, présentation du site aux collégiens).

En parallèle de la fouille, les travaux de consolidation du site (l'église Saint-André et le rempart) et de mise en place d'un circuit de visite ont commencé. Le site est interdit à la visite le temps du chantier, pour des raisons de sécurité. Il est demandé aux visiteurs de ne pas franchir ou contourner les clôtures, pour éviter de dégrader des murs déjà fragiles et pour respecter le travail de l'entreprise sur place.





AEP



COMITÉ

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



Un nouveau Bassin de slalom de Canoë Kayak à Castellane

Le comité départemental de Canoë Kayak 04 (CDCK 04) et la section Canoë Kayak de l'AEP Le Roc sont heureux de vous présenter le nouveau et l'unique bassin de Slalom d'entraînement et de compétition du département.

En effet, depuis les crues de 1994 qui ont emporté l'ancien bassin, seuls les digues et épis rocheux avaient été reconstruits dans les années 90 mais les installations qui permettaient de s'entraîner et d'organiser des compétitions restaient absentes.

En 2016, le CDCK 04 a commencé sa recherche de financement pour la reconstruction de ce bassin et en 2018, les démarches administratives (lois sur l'eau, site classé, autorisations de travaux etc...) se mettent en place pour qu'en fin de cette même année les travaux puissent commencer, avec les fouilles et les massifs bétons pris en charge par la commune de Castellane, et l'élagage des rives par le Sivu.

Le montage de l'installation a suivi, réalisé par de nombreux bénévoles de la commune et supervisé par le concepteur du bassin et expert Michel Baudry.

Au printemps des clubs et comités départementaux de plusieurs régions sont venus s'essayer sur cet espace et ont pu apprécier les qualités du site et du matériel mis en place.

Le club et le Comité départemental organiseront des compétitions officielles dès l'an prochain.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, les administrations, et les collectivités qui nous ont soutenus dans ce projet.

L'inauguration de cette installation a eu lieu le samedi 29 juin 2019 à 11h au local du club sous la piscine municipale.

Nous vous donnons rendez-vous chaque mercredi de 17h à 19h au local du club pour s'essayer aux joies des sports d'eaux vives et les 12 et 13 octobre 2019 pour le Free kayak Tour (compétition de Kayak Free Style).

Le CDCK 04 et L'AEP LE ROC





ADMR



Notre intervention

Castellane, Demandolx, La Garde,

Peyroules, Rougon et Soleilhas

Tous publics

Personnes âgées-Personnes
handicapées-Familles-Personne seule

Modes d'intervention

Prestataire-Mandataire- Service
Confort- Retour d'hospitalisation

Prises en charge

sous certaines conditions

Personnes retraitées

CONSEIL DEPARTEMENTAL- APA-
CAISSE DE RETRAITE-MUTUELLE-
COLLECTIVITE LOCALE / CCAS
(AIDE SOCIALE)

Personnes non retraitées

MUTUELLES-CAF-CPAM-CONSEIL
DEPARTEMENTAL

Les avantages fiscaux

selon la législation en vigueur

L'ADMR Castellane,
réseau associatif de proximité depuis
1994,

est la référence du service à la
personne. Intervenant auprès de
l'ensemble de la population, de la
naissance à la fin de vie, l'ADMR
propose une large palette de services
déclinée en quatre gammes :
Autonomie, Domicile, Famille et
Santé.

10 salariés conjuguent compétences
et engagement au sein de l'association
locale pour délivrer 9 000 heures de
prestations par an et permettre à 65
clients de mieux vivre au quotidien.

Proximité et solidarité : la personne
est au cœur de notre projet

Après écoute et analyse de vos
besoins, nous vous proposons une
Aide personnalisée

NOS SERVICES 7/7 jours

Nos salariées : Agent à Domicile et
Auxiliaire de Vie Sociale

ACCUEIL

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Sur Rendez-Vous

☎ 06 42 12 25 99

admr.castellane@wanadoo.fr

126 Avenue Frederic Mistral

04120 CASTELLANE



ADMR
CASTELLANE

ACCOMPAGNEMENT

A LA PERSONNE

ET

DES CONTRATS SPECIFIQUES

A

DESTINATION DES PERSONNES
MORALES - PARTICULIERS

PRATIQUE DU TAI CHI CHUAN AVEC L'ASSOCIATION « ÉQUILIBRE »

Venez découvrir le Tai chi chuan, dans une ambiance conviviale ; la pratique régulière de cet art martial très doux vous apportera calme intérieur et détente, dès les premières séances; rien de tel pour faire le vide en soi, tout en exerçant la mémoire et la coordination ; attention, conscience, légèreté, vous permettront petit à petit de trouver (ou retrouver) souplesse et fluidité corporelle, qui amélioreront aussi votre quotidien !

Cours hebdomadaire de
2 heures le mercredi soir,
d'octobre à juin



Pour tout renseignement contacter
Christine Blanc Galleano aux heures de repas :
06 76 36 91 98 ou 04 92 83 62 26



JUDO CLUB CASTELLANAIS

La saison 2018/2019 s'achève avec un bilan positif, une stabilité avec 75 adhérents. Notre professeur Franck Berenguel a accompagné les jeunes judokas aux compétitions et a participé aux stages départementaux.

En septembre 2018, nous avons ouvert une section à la Palud sur Verdon, deux cours ont lieu tous les lundis à



partir de 17h30 et deux stages judo et escalade ont été réalisés à la Toussaint et à Pâques.

En décembre, le staff castellanais s'est rendu au dojo départemental de Forcalquier à un stage dirigé par Claire Lecat (médaillée mondiale).

Ensuite s'est déroulée la cérémonie des vœux (le kagami biraki en japonais) sous la houlette de Jean-Claude Brondani (médaillé olympique).

Le 12 mai dernier, un stage de jujitsu s'est déroulé au dojo avec le club de Mouans-Sartoux qui revient cet été pour un stage judo loisirs pour la 3^e année consécutive.

Une urne a été installée à l'entrée du dojo à l'initiative du bureau pour la collecte des « Bouchons d'Amour » avec Jean-Paul Rivet.

La fin de saison s'est clôturée par la remise des ceintures le samedi 8 juillet à Castellane et le lundi 17 juin à la Palud sur Verdon.

Durant la prochaine saison, nos regards se porteront sur les championnats du monde à TOKYO en septembre 2019 et sur les J.O. en 2020.

LES AMIS DE NOTRE-DAME DU ROC

Bien connue par de nombreux fervents, l'association de Notre-Dame du Roc a pour but d'animer, de promouvoir, d'entretenir, de restaurer en collaboration avec la mairie et la Paroisse ce site symbolique de Castellane.

Elle fonctionne avec une bonne équipe de bénévoles soucieux de perpétuer l'héritage des anciens. Une simple cotisation contribue à participer au maintien de ce patrimoine.



SALINAË

*Cité de caractère, au pied d'une incroyable éminence,
Castellane village ancestral de Haute-Provence
Jadis Ducélia, Salinaë, Détra Castellana, éternelle
Est fière et témoin vivant de rencontres belles.*

*Somptueux écrin de charme et de beauté
On ne l'oublie pas quand on l'a quittée
Le dernier regard mélancolique du ciel bleu
Fait surgir confusément le spleen qui vous envahit*

*Longuement sans la perdre une seconde des yeux,
Ravi, enchanté, on lui dit timidement adieu.
Castellane la vaillante bijou de vacances
Mérite sa place parmi les fleurons de France.*

*Ce noble village rayonnant fait jaillir l'amitié
Pour le chaland qui la découvre un matin d'été,
Et le pèlerin qui y a fait un bref séjour
S'engage à y revenir, ne serait-ce qu'un jour.*

*Car le Roc grandiose et sa très Bonne Dame
S'inscrivent à jamais dans les tendres âmes
Dicélia, Salinaë, Détra Castellana, dans nos cœurs
Pour un surplus de souvenirs, de joie et de bonheur*

« Papillon »



CLUB DES AÎNÉS « CASTELLANE LA VAILLANTE »

Le Club des Aînés de Castellane « La Vaillante » dans le cadre de ses activités propose à ses adhérents :

À la retraite nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Comment ?

En avril, une escapade à Toulon sous un beau ciel provençal nous a enchantés. Bateaux dans la rade repas « poisson », petit train pour visiter la ville. Toutes les prestations enjolivées par des guides aux commentaires enrichissants.

En mai journée champêtre à Saint-André-les-Alpes organisé par le Club Lou Roudoulet. Visite du village, musées, randonnées pédestres qui nous ont fait découvrir une autre facette de ce lieu.

- Le lundi et le vendredi à 14h30 informatique.
- Le lundi de 16h30 à 17h30 gymnastique à la salle de danse au centre multi activités pour se maintenir en forme.
- Le mardi et le jeudi permanence au local à 14h30 avec scrabble, belote avec une fois par mois cours de cuisine, d'art floral et petit loto.

Quand aux voyages, ils tiennent une place importante dans nos programmes :

- En mai un voyage en Sardaigne a été organisé par la Fédération Génération mouvement associant qualité-prix et a donné un rapport très satisfaisant.
- En juin a été programmé un repas à l'Auberge du Point Sublime à Rougon qui a mis nos papilles en effervescence par ses produits de la région et comme tous les ans en fin juillet l'aioli à Senez.

L'âge de la retraite recèle un secret c'est le même que la danse il s'appelle le rythme. Prenez le rythme et adhérez au Club Castellane La Vaillante.

PROGRAMME VOYAGES 2019 :

- Du 7 au 14 octobre escapade en Croatie
- Du 12 au 13 octobre fête de la châtaigne à Cervasca (Italie)



CLUB DES AÎNÉS « CASTELLANE LA VAILLANTE » Boulevard Saint-Michel - 04120 CASTELLANE

AU FIL DU VERDON



Nous serons toujours ravies d'accueillir les nombreux visiteurs lors de notre exposition-vente de patchwork et de travaux d'aiguilles qui se déroulera les 9 - 10 et 11 août 2019, à Castellane en l'église Saint Victor de 10h à 18heures.

Nous vous donnons également rendez-vous le 15 août 2019 à Peyroules lors de la fête du terroir.

À bientôt



INSCRIPTION EN LIGNE DÈS LE 17 JUIN

ZOU!

110€ PAR AN

TRANSPORT SCOLAIRE + BUS ET TRAINS ILLIMITÉS EN RÉGION SUD

zou.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Inscription en ligne avant le 31 juillet :

- C'est simple, facile et rapide.
- Vous pouvez payer en trois fois.
- Vous recevrez votre carte à domicile avant la rentrée scolaire.

110€ PAR AN

Informez-vous et inscrivez-vous sur zou.maregionsud.fr

Avec votre nouvel abonnement scolaire, vous pouvez désormais circuler en illimité en région Sud.

Votre abonnement PASS ZOU! Etudes est valable sur la ligne de transport scolaire de votre choix et sur les bus et trains du réseau régional de transport ZOU!

C'est le déplacement illimité et sans contrainte tout en préservant notre environnement!

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Siratis - Dreyfus - 05/19

NOUVEAU SERVICE CARTE IDENTITÉ/PASSEPORT

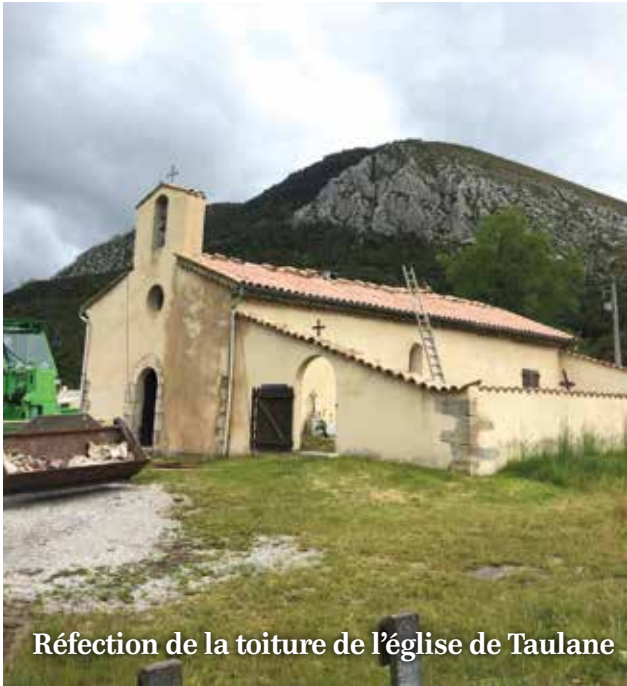
Mardi matin et vendredi toute la journée uniquement sur rendez-vous

Contactez l'accueil :

Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Tel : 04 92 83 60 07 - Mail : accueil@mairie-castellane.fr





Réfection de la toiture de l'église de Taulane



Accessibilité mairie



Aménagement centre de tri



Pose de jardinières

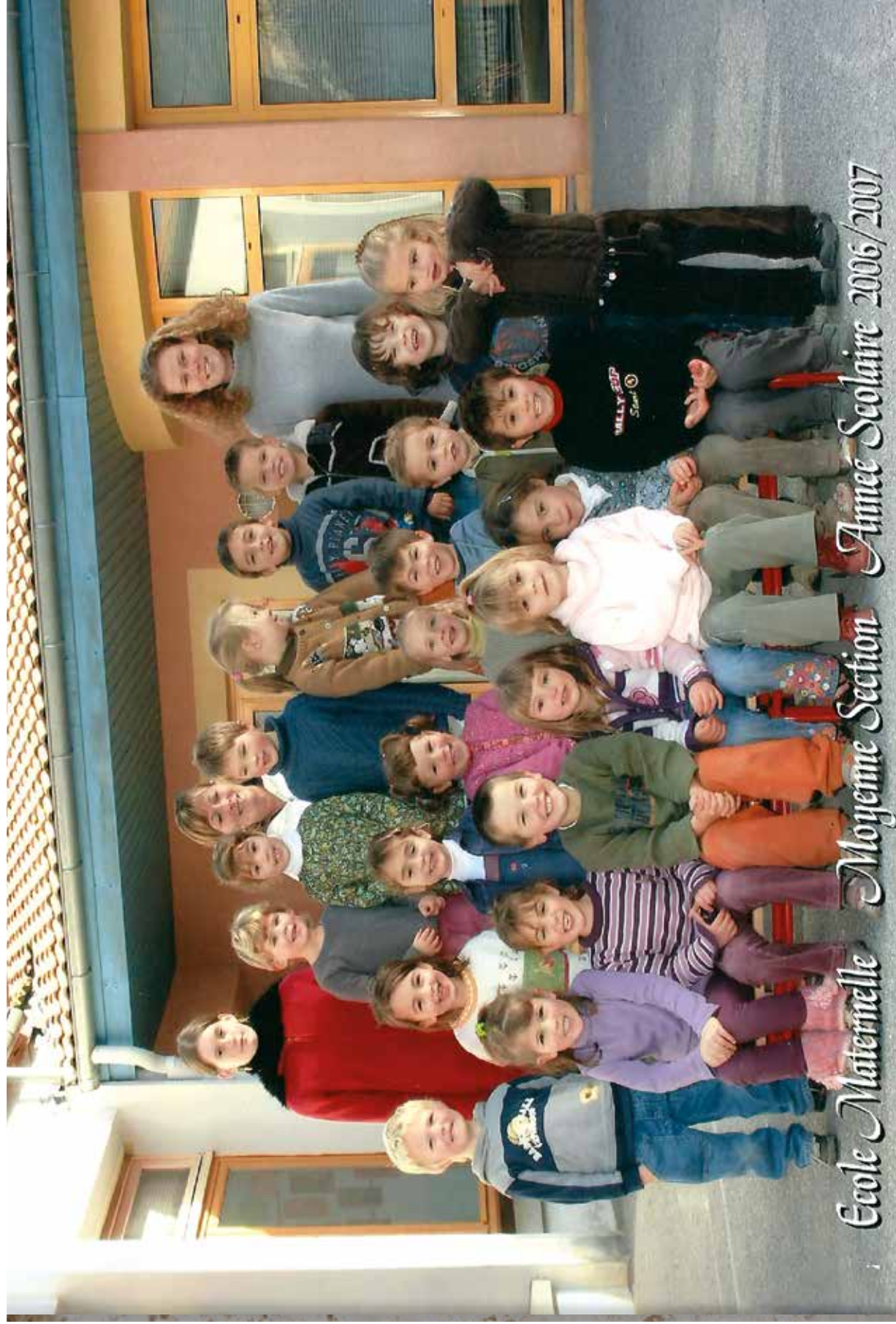


Step 1



Step 090

Vous reconnaissez-vous ?



Ecole Maternelle Moyenne Section Année Scolaire 2006/2007